

Première session pour le Parlement rural

Publié le 16/10/2019 • Par [Delphine Gerbeau](#) • dans : [France](#)



Parlement rural - Nevers DR

La première édition du Parlement rural, initiée par l'Association nationale Nouvelles ruralités, a eu lieu à Nevers les 15 et 16 octobre. L'occasion de réaffirmer la nécessité de diffuser une vision positive des ruralités, et de revenir sur les annonces du gouvernement en faveur des campagnes.

MA GAZETTE

Sélectionnez vos thèmes et créez votre newsletter personnalisée

- Aménagement du territoire
- Aménagement rural
- Tous les thèmes

« Pour la première fois depuis longtemps, les ruralités sont dans le faisceau d'action du gouvernement. L'Agenda rural permet d'apporter un autre regard, positif, sur la ruralité. Il faut sortir de la culture du handicap », a résumé Pierre Jarlier, maire de Saint Flour et membre de la mission

Agenda rural, lors de la première matinée du Parlement rural. Organisé par l'association Nouvelles Ruralités, avec plusieurs partenaires dont l'Association des maires ruraux de France, le Parlement rural vise à poursuivre la dynamique enclenchée avec la mission Agenda rural, qui a remis son rapport en juillet dernier.

À LIRE AUSSI

- [Que contient l'agenda rural remis à Jacqueline Gourault ?](#)

Les débats ont essentiellement rebondi sur les annonces du Premier ministre le 20 septembre dernier – 173 mesures pour des campagnes d'avenir, inspirées de l'Agenda rural pour partie. Et sur la nécessité de « reconstruire la pensée en matière d'aménagement du territoire. Il faut construire une image positive des territoires qui témoigne de leur potentiel », a déclaré Patrice Joly, président de l'Association Nationale Nouvelles Ruralités (ANNR).

Pour Jean-Pierre Dayras, ancien délégué général de l'ANNR, « les territoires ruraux ont une existence à part entière, complémentaire des métropoles, on ne peut les réduire à des fonctions récréatives ou environnementales. Dans les territoires ruraux, 19% des emplois sont industriels ! ». Daniel Labaronne, député d'Indre-et-Loire et membre de la mission Agenda rural, renchérit : « Il faut sortir du dyptique métropoles/ruralité, centre/périphérie, l'avenir est dans la coopération entre les espaces ». Une coopération qui peut passer notamment par les contrats de réciprocité, très peu utilisés jusqu'ici.

Pour Pierre Jarlier, cela pourrait passer par l'inscription dans la Constitution de la reconnaissance des aménités de la ruralité, une mesure non retenue par le Gouvernement. Cela pourrait aussi passer par une modification du règlement du Programme d'investissements d'avenir, qui au titre de l'innovation ne retient pas les projets des territoires ruraux, jugés trop réduits.

Des mesures concrètes attendues

Enfin, dans les mois qui viennent, les discussions sur les orientations des fonds structurels européens seront cruciales, avec l'objectif de les cibler vers les territoires les plus fragiles. Il s'agira aussi de suivre l'inscription dans chaque politique sectorielle des mesures du plan gouvernemental. « On voit que dans chaque ministère, on travaille pour voir comment mettre en oeuvre les annonces d'Edouard Philippe, mais derrière il y a les services de l'Etat qui ont parfois plus de mal à mettre en oeuvre ces mesures. C'est là qu'il nous faudra être vigilant », a mis en garde Dominique Dhumeaux, membre de la mission Agenda rural, et maire de Fercé sur Sarthe.

Dans l'immédiat, le projet de loi de finances sera un premier test de la volonté gouvernementale de remettre la ruralité au premier plan. La reconduction du dispositif des zones de revitalisation rurale jusqu'au 31 décembre 2020, dans l'attente de son évaluation, fait partie des amendements qui vont être déposés, tout comme l'augmentation du budget de l'Agence nationale de cohésion des territoires, sensée accompagner en ingénierie les projets des petites collectivités. Actuellement 50 millions sont prévus pour l'Agence, un budget que les membres du parlement rural souhaitent voir porter à 150 ou 200 millions d'euros. Ce qui serait un geste fort du Gouvernement pour l'ANCT, qui laisse sceptique bien des élus ruraux.